



Sortie de Chabbat Béha'alotékha, 15
Siwan 5783



COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
ZATZAL

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Zatzal en
Direct ou en Replay sur
[https://www.yhr.org.
il/video-ykr](https://www.yhr.org.il/video-ykr)

Sujets du cours :

1. Tout a une allusion dans la Torah
2. « Hashem sera pour toi une lumière permanente »
3. Utiliser l'électricité pendant Chabbat
4. Le Rav, Le Tsadik Rabbi Nissim Yagen
5. Il y a des histoires de hassidim qui sont vraies, et il y en a d'autres qui ne le sont pas
6. Du venin de serpent dans l'eau
7. Pourquoi le mot « בני ישראל » a été mentionné cinq fois dans le même verset ?
8. L'ordre des personnes qui montent à la Torah, et une allusion à cela dans le verset
9. « Or, il y eut des hommes qui étaient impurs par des cadavres humains », de quoi s'agit-il ?
10. Est-ce qu'il y a de l'impureté dans un corps momifié ?
11. Manger du poisson ou des œufs de poissons avec du lait ou du beurre
- 12.

Explication de « א-ל נא רפא נא לה »

« Hashem sera pour toi une lumière permanente »

« L'Éternel parla à Moché en ces termes... Quand tu disposeras les lampes, c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes doivent projeter la lumière » (Bamidbar 8,1-2). Hier soir (le soir de Chabbat), il n'y avait pas d'électricité jusqu'à 21-22h (et il y a des endroits où ils n'ont pas eu d'électricité pendant tout Chabbat), donc nous avons dû allumer des bougies avant Chabbat, les petites bougies-là. Même à la synagogue ils ont allumé des bougies (mais elles ont été enlevées aujourd'hui, à Minha nous ne les avons pas vu). Cette situation peut être une allusion à la Paracha que nous avons lue à Minha : « בהעלותך את הנרות » - « Quand tu disposeras les lampes » - nous avons en effet disposé les bougies en face de la Ménora, et toutes les bougies étaient au service de la Ménora la plus importante qui n'est autre que le Chabbat. Le Chabbat est la plus grande lumière. Il est écrit dans Yécha'ya (60,19) : « Ce ne sera plus le soleil qui t'éclairera le jour, ni la lune qui te prêtera le reflet de sa lumière : l'Éternel sera pour toi une lumière permanente, et ton D... une splendeur glorieuse ». Une lumière

permanente – Dans le monde à venir, nous n'aurons pas besoin ni du soleil, ni de lune. Et bien entendu, nous n'aurons plus non plus besoin d'électricité, nous serons éclairés par la sainteté d'Hashem. La lumière qu'il nous donne, vaut plus que toutes les lumières du monde, et elle ne s'éteindra jamais, ni le jour, ni la nuit, ni le Chabbat, ni la semaine.

Utiliser l'électricité pendant Chabbat

Ensuite (au verset 21), il est dit : « Et ton peuple ne sera composé que de justes, qui posséderont à jamais ce pays ». Quel est le lien ? Il y a beaucoup de juifs qui ont travaillé dans la centrale électrique pour pouvoir trouver de l'électricité pour tous les juifs. Nous avons toujours pensé que pendant Chabbat, ces travailleurs-là faisaient un très grand péché ; pourquoi ? Parce que même s'il est vrai qu'il y a des malades dans les hôpitaux qui sont en danger, et qu'il faut les relier à la centrale électrique pour les maintenir en vie, on n'a tout de même pas besoin d'y travailler pendant Chabbat, car le Rav Sabban m'a dit que dans tous les cas, ils ont un générateur. Dans tous les hôpitaux il y a un générateur, et lorsque l'électricité est coupée,

שבת
שלום!



"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

c'est le générateur qui prend le relai. Mais après cela, est sorti le livre Hazon Ovadia Chabbat partie 6, et le dernier passage (page 158) qu'a écrit le Rav Ovadia avant son décès, est qu'il faut apprendre à bien juger ceux qui travaillent à la centrale électrique pendant Chabbat et Yom Tov. Car s'ils n'y travaillent pas, qui sait ce qu'il peut arriver ? Une fois, il y avait Rabbi Yshak Yossef Chalita à la centrale électrique, et un homme effronté s'approcha de lui en lui disant : « Il est vrai cher Rav que tu as profité de la clim que j'ai allumée pour toi le jour de Kippour ?! Tu en as tiré profit ?! » Son intention était de taquiner le Rav, mais il ne sait pas que si l'électricité s'arrêtait, c'est un risque de vie ou de mort. De plus, nous ne pouvons pas nous appuyer sur les arabes qui agissent comme bon leur semble, car il est possible qu'ils fassent des choses dangereuses. Il se peut qu'il n'y ait pas de lumière, et qu'il y ait des juifs qui ne sont pas dans un hôpital où il y a un générateur, mais qui sont allongés dans leur maison, et pour lesquels la situation est difficile sans électricité. Ceux qui respirent par inhalation, sans électricité, ils ne peuvent plus respirer. Il y en a d'autres qui doivent voyager (en cas de force majeure, ou alors des enfants), et sans électricité, toute la route sera obscure. S'il y a des terroristes en chemin, que vont-ils leur faire ?! C'est pour cela que du ciel, ils ont préparé le Rav Ovadia, pour qu'il puisse nous enseigner dans les dernières pages qu'il a écrit avant son décès, qu'il faut apprendre à bien juger ces gens. Bien sûr que si quelqu'un peut éviter de faire tout ça, il sera béni. Mais ce n'est pas tout le monde qui peut éviter, et ce n'est pas tout le monde qui a un générateur à la maison. Mis à part cela, quelques fois, le générateur à la maison « déränge ». Une fois, il y avait Roch Hachana suivi de Chabbat donc trois jours consécutifs. Et dans la Yéchiva de Poniovitch, ils n'utilisent pas l'électricité car ils suivent l'avis du Hazon Ich. Mais au cours de ces trois jours, il y a eu une coupure dans le générateur, et ils sont restés sans cuissons, sans nourriture et sans lumière. Que faire ?! C'est pour cela qu'il est convenable ne pas recourir à ces choses-là, mais de s'appuyer sur les permissions que le Rav a écrites. Le Rav a une force de permission puissante, il te ramène des preuves, et te montre que c'est ce qu'a écrit le Rav Aurbach etc... Cela est écrit à la fin de Hazon Ovadia partie 6 (Halakhot Chabbat) dans les dernières pages. Donc, après que le verset a dit : « Ce ne sera plus le soleil qui t'éclairera le jour,

ni la lune qui te prêtera le reflet de sa lumière : l'Éternel sera pour toi une lumière permanente, et ton D... une splendeur glorieuse », on conclut en disant : « Et ton peuple ne sera composé que de justes ». Pourquoi le verset dit qu'il n'y aura que des justes ? Pour nous apprendre que même ceux qui travaillent à la centrale électrique sont aussi des justes. Ils sont obligés d'y travailler pour le pays entier qui est entouré d'ennemis à l'intérieur et à l'extérieur.

Le Rav, Le Tsadik Rabbi Nissim Yagen

Aujourd'hui le 14 Siwan, c'est le jour de l'enterrement du Rav Nissim Yagen. Une fois, ils l'ont filmé (et moi je l'ai entendu de son vivant, lorsque j'étais à l'hôpital avec ma femme) lorsqu'il disait : « Maître du monde ! J'ai ramené pour toi des dizaines de milliers de gens à la Téchouva » ; il pleurait et disait ça au Kotel. Des dizaines de milliers de gens à la Téchouva ! Je me suis dit que c'était peut-être une exagération, mais non, on raconte sur lui qu'il a influencé énormément de gens pour qu'ils fassent Téchouva. Il avait une force d'attraction dans sa parole, unique en son genre. On raconte qu'une fois, une femme est allée le voir et lui a dit : « Donne-moi, une Mezouza », car elle avait peur dans sa maison. Il lui répondit : « Tu fais le Chabbat ? » Elle lui dit : « Non », elle ne pratiquait rien de la religion. Il lui répondit : « ma fille, la Mezouza, c'est tout ce qu'il te manque ? Ni Chabbat, ni nourriture Cacher, ni rien du tout ?! » Elle lui dit : « je veux une Mezouza ». Il lui donna une Mezouza. Ensuite, après 2 ou 3 mois, elle l'appela et lui dit : « Cher Rav, tu te souviens de moi ? » Il répondit : « D'où dois-je me souvenir de toi ? » Elle dit : « je suis la femme qui t'a demandé une Mezouza. Tu m'as donné la Mezouza, et maintenant je respecte toute la religion. Je fais Chabbat comme il se doit, et tout ce qui va avec. Les paroles que tu m'as dites m'ont influencées ». Il répondit : « Maître du monde ! J'ai ramené pour toi des dizaines de milliers de gens à la Téchouva », il fit même un rassemblement au Kotel. Mais dans le ciel, ils ont leurs comptes, et son moment était arrivé pour qu'il quitte le monde.

Par le mérite que l'enfant entre au Talmud Torah, au même moment, le père entre au Gan Eden

Une fois, il raconta l'histoire d'un non-religieux qui était tombé en faisant de l'escalade sur les montagnes. Il y avait lui, sa femme et son fils. Cet homme est décédé, mais sa femme et son fils

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

sont restés vivants. Alors, qu'a fait la veuve ? Elle mit son fils à l'étude au Talmud Torah. L'enfant étudiait, et soudain, après avoir étudié plusieurs jours, les enseignants lui montèrent le niveau pour qu'il étudie la Guémara. Il dit à sa mère : « je ne comprends pas cette Guémara d'aucune manière. C'est pour cela que je n'irai pas demain, car je ne comprends pas. Le Rav a beau vouloir m'expliquer autant de fois qu'il le peut, mon cœur est bouché, fermé et scellé ». Il ne comprenait pas, que faire ?! Sa mère lui répondit : « tu ne comprends pas, ne va pas ». Que pouvait-elle faire pour lui ?! La nuit arriva et il s'endormit. Le matin, il se leva et dit : « Maman ! Je vais au Talmud Torah ». Sa mère lui demanda pourquoi et il répondit : « j'ai vu papa en rêve, et il m'a expliqué toute cette Guémara ! » Mais son père ne connaissait rien du tout ! Alors le fils lui demanda dans le rêve : « d'où comprends-tu la Guémara ? » Son père lui répondit : « Au moment où tu es entré au Talmud Torah, par ton mérite, ils m'ont fait entrer dans un haut endroit du Gan Eden, et ils m'ont permis de venir t'expliquer ce passage, à condition que tu ne rates pas le cours et l'examen, c'est ce qu'il s'est passé ».

Il y a plusieurs sortes d'histoires

Le Rav Nissim Yagen raconte cela comme si c'était quelque chose qui lui était arrivé à lui, il connaît la famille et tous les détails. Mais les histoires des Hassidim ne sont pas toujours vraies, ils ont un problème, c'est qu'ils mélangent les histoires vraies avec les histoires mensongères. Et lorsqu'on mélange, les gens ne croient même plus aux histoires qui sont vraies, car qui sait ? Peut-être qu'elles sont fausses. Par exemple, il y avait une histoire qui m'a choquée. Il y a plus de soixante ans, le livre Chayaré Ménaha de Rabbi Houita est sorti, et il y a dedans une histoire très intéressante. Quelle est cette histoire ? En l'année 5600, les gens pensaient que c'était l'année de la délivrance, mais ils ont été déçus par trois choses. Première chose, que le Machiah n'est pas venu. Deuxième chose, qu'un livre diffamatoire contre le Talmud soit sorti, il s'appelle Netivot Olam. C'est un converti du nom de Yehezkel Hogi qui l'a écrit. Enfin troisième chose, il y a eu le complot de Damas. Ils ont comploté contre les juifs en disant qu'ils égorgaient des chrétiens, et Damas n'était pas un pays chrétien, mais il

y avait une communauté chrétienne. Qu'ont-ils fait que leur nom et leur souvenir soient effacés ? Ils ont enlevé un non-juif et ont prétendu que c'était un juif qui l'avait égorgé. Alors le chef du gouvernement de Damas prit des mesures très dures contre les juifs en les condamnant à mort. Parmi eux, il y avait le grand Rabbin de Damas, le Rav, Rabbi Yaakov Antabé qui était un Tsadik, un pilier du monde. Ils l'ont beaucoup fait souffrir, et lui ont dit : « Raconte-nous qui était avec toi ? » Il leur répondit : « Il n'y a rien eu du tout ». Ils lui dirent : « Alors où est cet enfant ? Montre-le nous ». Vingt ans après ces faits, le Machiah n'était toujours pas venu, mais ils avaient trouvé cet enfant duquel ils avaient témoigné que des juifs l'avaient égorgé. Ils l'ont trouvé caché dans une communauté chrétienne de Damas ! Ils l'ont enlevé, et personne ne pouvait entrer dans leur communauté, alors qu'il était toujours vivant...

Le venin dans l'eau

Il y a peu, une question m'a été rapportée, et je l'avais entendu du Rav Avraham Korman zal. Il m'avait écrit: « nos sages disent (Teroumot 8;4) qu'il est interdit de boire de l'eau dont a bu un serpent car ce dernier y laisse du venin. Mais, en réalité, cela n'est pas vrai. Le serpent ne laisse pas de venin dans l'eau dont il a bu ». Je lui avais répondu : « il existe une page complète dans le Yerouchalmi Teroumot (chap 8;3) qui rapporte histoire sur histoire à ce sujet. Tout cela n'aurait jamais eu lieu?! Comment peut-on dire une telle chose ?! ». Il m'a répondu : « cela n'est pas réel. Les serpents ne laissent pas de venin dans l'eau dont ils ont bu ». Allais-je polémiquer avec lui?! C'est un homme sûr de lui. Je lui avais répondu qu'il existait, peut-être, une espèce de serpent dont c'est le cas. Et il y a peu, j'ai entendu deux rabbins médecins qui ont approfondi le sujet et ont dit que si le Rambam, expert dans la nature, et autres sciences, a écrit cette loi (loi du respect de soi chap 11;7), c'est que cela est vrai. Il existe des témoignages de gens qui ont bu de l'eau utilisé par un serpent et qui ont été contaminés. Peut-être existe-t-il des serpents inconnus de nous. C'est pourquoi, il ne faut pas manquer de respect aux récits de la Guemara et dire que cela n'a pas existé. Il faut approfondir le sujet et essayer de comprendre.

Le mot Bnei Israël répète 5 fois

Ensuite, on retrouve un verset unique où le mot

Bnei Israël est répété 5 fois: (Bamidbar 8;19) "ואתנה את הלויים נתונים לאהרן ולבניו מתוך בני ישראל לעבוד את עבודת בני ישראל באהל מועד ולכפר על בני ישראל, ולא -"יהיה בבני ישראל נגף בגשת בני ישראל אל הקודש" et je les ai donnés, comme adjoints, à Aaron et à ses fils, parmi les enfants d'Israël, pour faire l'office des enfants d'Israël dans la tente d'assignation, et pour servir de rançon aux enfants d'Israël: de peur qu'il n'y ait une catastrophe parmi les enfants d'Israël, si ceux-ci s'approchent des choses saintes." Alors qu'on aura pu utilisé des pronoms remplaçant le sujet « Bnei Israël ». Pourquoi répéter autant ce mot? Rachi dit que cela montre l'affection d'Hachem pour notre peuple qui nous a répété autant de fois dans un verset qu'il y a de livres dans la Torah. Et quel est le rapport entre les deux? Le Hatam Sofer explique que chacun des livres de la Torah est allusionné dans ce verset. « et je les ai donnés, comme adjoints, à Aaron et à ses fils, parmi les enfants d'Israël »- cette séparation des Lévis du reste du peuple fait allusion à la séparation de eaux d'en haut et celles d'en bas, lors de la création. Ensuite, « pour faire l'office des enfants d'Israël dans la tente d'assignation »- me service des Lévis rappellent le deuxième livre de la Torah, contenant l'esclavage en Égypte. « et pour servir de rançon aux enfants d'Israël » cela rappelle le service du temple, du troisième livre de la Torah. « de peur qu'il n'y ait une catastrophe parmi les enfants d'Israël », cela fait allusion aux comptes du quatrième livre, où un compte du peuple mal fait peut engendrer des catastrophes. « Où les Bnei Israël s'approchent des choses saintes. », cela rappelle l'approche de l'entrée en Israël, du dernier livre de la Torah.

Allusion aux montées de la Torah

C'est très joli. Mais, j'ai vu, aussi, autre chose, dans le livre Maskil Ledavid. Cela fait référence aux montées de la Torah, également. Combien de montées y a-t-il le Chabbat? 7: un Cohen, un Levy, et 5 Israël. Et cela peut être retrouvé ici. « et j' ai donné les Levy, comme adjoints, à Aaron et à ses fils », cela fait référence au Cohen et au Levy. Et les 5 répétitions de « Bnei Israël » fait référence aux 5 montées destinées aux hommes Israël. De plus, nous savons qu'en l'absence de Levy, le Cohen monte aussi à sa place. Quand le verset dit « j' ai donné les Levy, comme adjoints, à Aaron et à ses fils », cela fait référence au fait que la montée du Levy est donnée au Cohen. Même si certains décisionnaires ne sont pas d'accord avec cela et explique la Guemara (Guittin 59b) différemment.

Qui est avant le Cohen?

Un sage plus récent, Rabbi Yehouda Assad, auteur du Chout Yehouda Yaalé, et rapporté dans le livre du Rav Ovadia (Yabia Omer 6, Orah Haim, chap 25), a écrit au sujet de la montée du Levy confiée au Cohen en son absence. Dans certaines communautés, c'est le grand Rav qui monte à la place du Cohen. Pourquoi ? Car la Guemara (Meguila 22a) que Rav montait à la place du Cohen. Car la règle est qu'en présence d'un Cohen Gadol ignorant et un sage, c'est le sage qui monte en premier. Et le Rambam écrit son incompréhension sur le non respect de cela, dans son explication de la Michna Guittin (5;8): « je ne comprends pas pourquoi cette règle n'est pas respectée. Même pas en France, où les coutumes ne sont pas malades (le Rambam n'aimait pas les coutumes et les comparait à des maladies). Et c'est le Cohen qui monte le premier, à chaque fois. » Mais, il a écrit cela dans sa jeunesse, où il était virulent. Plus tard, il a écrit le Yad Hahazaka, le Michné Torah: « la coutume usuelle est de faire monter un Cohen, même ignorant, avant le sage ». Pourquoi ? Car cela entraînerait des disputes communautaires, entre les Cohanim et les sages. Certaines exceptions, seulement, passent avant le Cohen. Un sage, ayant vécu il y a 300 ans, le Hakham Zvi, père du Yaavets, montait avant le Cohen. Et plus actuellement, le Rav Ovadia agissait ainsi. Un jour, quelqu'un avait demandé comment Moché, considéré comme le plus modeste, pouvait écrire, à son sujet : « et l'homme, Moché, était l'homme le plus modeste » (Bamidbar 12;3). Il lui avait été répondu qu'être modeste ne signifie se sous-estimer. Être modeste, c'est savoir que je suis toujours capable de mieux faire.

« Il y eut des hommes impurs »

Par la suite, il est écrit « Or, il y eut des hommes qui se trouvaient souillés par des cadavres humains, et qui ne purent faire le sacrifice de Pessah, ce jour-là » (Bamidbar 9;6). Nos sages demandent qui étaient ces gens. La Guemara Souka 25a ramène deux avis. Certains pensent que c'étaient Michael et Eltsafane qui se sont occupés des corps de Nadav et Avinou. Certains pensent qu'il s'agit des porteurs du cercueil de Yossef qui était resté 150 ans, en Égypte, depuis son décès. Quelle est le point de désaccord entre les sages? Ils discutent sur la date de décès des enfants d'Aaron. Cela s'est passé « le huitième jour » (Vayikra 9;1). Certains disent que c'était le huitième jour depuis la formation par Moché pour la prêtrise du temple. Ce serait

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

donc Roch Hodech Nissan. D'autres pensent que c'était le huit Nissan. Si on dit que c'était le huit Nissan, alors, effectivement, ils n'avaient pas sept jours pleins pour se purifier. Et c'est pourquoi ils ne pouvaient faire le sacrifice de Pessah. Mais, si on pense que le drame s'est passé à Roch Hodech Nissan, ils avaient le temps de se purifier.

L'impureté d'un corps embaumé

Un jeune, qui devint un Gaon, Rabbi Matitya Shtrasson, fils du Rachach, connaissait, à l'âge de 10 ans, le Chass. Son père lui enseigna, alors, le Michné Lamelekh. Ce dernier parle d'un commerce, de son époque, de corps embaumés retrouvés dans les pyramides. Le Michné Lamelekh demande si ces corps embaumés transmettent l'impureté, ou pas, et si un Cohen pourrait entrer dans une salle contenant un tel corps. Peut-être qu'un tel corps n'est considéré que comme poussière, et ne transmet pas l'impureté. Ou bien, est-ce que l'fait de l'embaumer conserve le statut de corps et celui-ci transmettrait l'impureté. Le jeune Rabbi Matitya proposa à son père, une réponse. Selon un avis de la Guemara, les hommes impurs n'ayant pu faire le sacrifice de Pessah étaient les transporteurs du cercueil de Yossef. Or, Yossef avait été embaumé, comme dit la Torah « ils l'embaumerent et le mirent, dans un cercueil, en Égypte » (Berechit 50;26). Et 130 s'écoulèrent, au moins, depuis ce moment-là, jusqu'à ce que Moché récupère son cercueil. Alors, pourquoi parler encore d'impureté? C'est une preuve qu'un corps embaumé transmet l'impureté. Son père fut très fier de cette réponse qui sera écrite, plus tard, par Rabbi Chelomo Cohen, Dayan de Vilna. Même si ce dernier réfute cette réponse, le fait qu'un enfant de 10 soit ne puisse penser à cette Guemara Soula est extraordinaire.

Consommation de poisson ou poutargue avec du lait ou du beurre

Le Ben Ich Hai (2e année, paracha behaalotekha) parle du mélange poisson-lait ou poisson-fromage qui, pour certains, est dangereux. Les ashkénazes ne prêtent pas attention à cela. Ils disent qu'il s'agit d'une erreur du Beit Yossef (Yoré Déa chap 87). Mais, le mélange du poisson avec le beurre est permis même pour les séfarades. Pour s'en

rappeler, la valeur numérique de דגים (poissons) 57 est proche de celle de חמאה (beurre) 56. Il est aussi permis de mélanger la poutargue avec du lait. Cela est rapporté dans le Chout Halakhot Ketanot car la poutargue n'est pas assimilé au poisson. Il est donc permis de consommer un mélange poisson-beurre ou poutargue-lait. Mais, poisson-fromage ou poisson-lait, c'est à éviter. Les ashkénazes permettent même cela.

Guérison de Miryam

Pour du finir, la paracha raconte la prière de Moché pour Miryam « ויצעק משה אל ה' לאמר אל-ל נא רפא נא לה » - Et Moïse implora l'Éternel en disant: "Seigneur, oh! Guéris-la, de grâce!" (Bamidbar 12;13). Pourquoi Moché répète, le mot נא (s'il te plaît), à deux reprises ? Les gens pensent que le mot נא n'a le sens que de supplications. Mais c'est une erreur. Le Even Ezra ramène que ce mot peut signifier « maintenant ». Par exemple, dans le verset הנה נא ידעתי כי אשה הנה נא יפת מראה את -voici, je sais, maintenant, que tu es une belle femme » (Berechit 12;11). Le mot נא ne peut avoir le sens que de « maintenant ». Et à ce sujet, nos sages demandèrent comment cela se fait-il qu'il ne remarque que maintenant : et ils répondent qu'il n'avait pas prêté attention jusque-là. De même, dans notre verset אל-ל נא – בבקשה -", Moché demande de guérir Miryam maintenant. À cela, Hachem répond « si c'était son père qui l'avait puni, n'est-ce pas que cela aurait été, au moins, pour 7 jours? ». Hachem demande 7 jours de sanction. Et de cela, nous apprenons les règles de raisonnement de la Torah. Qu'Hachem nous juge avec pitié, et annulera tous les mauvais décrets et les disputes et polémiques du peuple d'Israel. Et nous mériterons une délivrance complète bientôt, et de nos jours, amen weamen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Itshak et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée, ici présente, et ceux qui écoutent en direct, ou à la radio, ainsi que les lecteurs du feuillet Bait Neeman. Qu'Hachem Les bénisse de tout bien, et qu'ils voient leurs enfants et petits-enfants, respectueux de la Torah et des mitsvots, et nous mériterons une délivrance complète bientôt, et de nos jours, amen.

שבת שלום!

Un Séfer Torah à la mémoire du Saint Ancêtre

Un Séfer Torah à la mémoire du Saint Ancêtre

À l'occasion des 66 ans du départ de la Couronne de notre face
Le Saint Ancêtre, Cabaliste devant l'Éternel, notre Maître et Gaon

Rabbi **Rahamim Hai Houïta Hacoheh**,

que le souvenir du juste et saint soit bénédiction,

Grand Rabbin et Président du Tribunal Rabbinique de Djerba, dont la gloire a illuminé la terre

Nos saintes Institutions se lancent dans l'écriture d'un Séfer Torah à sa mémoire

Pour aider le peuple d'Israël et contribuer à l'approche de la rédemption dans la bonté et la miséricorde

Le Séfer Torah sera intronisé si D. veut dans son domicile et sa maison d'étude
Sur le sol de sainteté de Berakhiya à l'approche de la date de sa Hilloula

Les premiers
seront servis

Prix pour une section
hebdomadaire
2600 €

Prix pour une
colonne 2
613 €

Prix pour
une lettre
5 €

Dons reconnus pour l'impôt | Possibilité jusqu'à 10 traites | Les donateurs d'une colonne/section hebdomadaire recevront un somptueux diplôme d'appréciation



Sur les stands
Dons Plus

Composez le *9105
ou envoyez un message au 08-6727523



"יקבי המלך"

ישיבת "לבנימין אמר" מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט"א

L'amour de l'Éternel pour son peuple

(Extrait du livre «Simhat Ha-Torah» sur les Nombres)

Ils s'adressèrent à toute l'assemblée des enfants d'Israël en disant : «Le pays que nous avons parcouru pour le visiter est un pays vraiment bon. Si l'Éternel veut notre bien, il nous emmènera dans ce pays, et nous donnera ce pays où coulent le lait et le miel. Mais contre l'Éternel, ne vous révoltez pas. Et vous, ne craignez pas le peuple du pays, car c'est notre pain, leur ombre les a quittés, et l'Éternel est avec nous, ne les craignez pas» (Nombres 14, 7-9).

L'Éternel veut notre bien !

Les explorateurs envoyés par Moché pour visiter la terre d'Israël, n'ont pas eu l'intelligence d'appréhender la puissance de la Providence divine qui protège l'individu. Nos Sages de mémoire bénie rapportent (Traité Sotta 35a) que ce fut précisément au moment où les explorateurs s'introduisirent dans le pays que Job mourut. Il était le grand de la génération et tous les habitants étaient affairés autour de son décès. En outre, beaucoup d'autres décès se produisirent en même temps. Les habitants du pays étaient donc très occupés par les derniers soins apportés aux défunts. Pourquoi l'Éternel provoqua-t-il cette hécatombe ? C'est que tout s'organisa autour de sa Providence, afin que les occupants du pays ne fassent pas attention aux explorateurs. Quand les explorateurs le constatèrent, au lieu de comprendre les bienfaits du Créateur à leur intention, ils se dirent : «Ce pays dévore ses habitants» (idem 13, 32).

Contrairement aux autres explorateurs, Yéochoua Bin Noun et Caleb Ben Yéfouné, hommes justes, ont préservé leur foi et déclaré : «Le pays que nous avons parcouru pour le visiter est bon, c'est un très bon pays ! Si l'Éternel veut notre bien, il nous emmènera dans ce pays où coulent le lait et le miel, mais contre l'Éternel, ne vous révoltez pas ! Et vous, ne craignez pas le peuple de la terre car c'est notre pain, leur ombre les a quittés et l'Éternel est avec nous ! Ne les craignez pas !» Leur intention était d'exprimer que, bien qu'il y eût réellement dans le pays des géants et des guerriers, contre qui nous n'aurions rien pu

faire, l'incapacité apparente d'en faire la conquête relevait seulement de la contrainte naturelle. En revanche, si l'Éternel désire notre bien, il est évident que nous parviendrons à prendre possession du pays et que personne ne pourra s'y opposer. C'est par ce mérite qu'ils purent entrer en terre d'Israël, que Yéochoua devint leur dirigeant et que Caleb reçut le site de Hébron, cité des Patriarches.

Adhérer à l'Éternel

Même en y réfléchissant, il n'est pas toujours certain que l'homme parvienne à saisir tout le bien que dispense pour lui le Saint béni soit-Il. Cependant, il ne faut jamais perdre de vue que tout ce que fait le Saint béni soit-Il pour l'homme, tout est pour le bien. L'Éternel est notre Père, il ne veut pas que l'on nous fasse du mal, c'est pourquoi personne ne réussira à notre détriment. Il faut lui faire confiance et avoir en lui la foi.

Il arrive qu'un homme dise à son prochain qu'il lui fait confiance, mais qu'en son cœur il se méfie. C'est une attitude que l'on peut avoir envers un être humain, mais pas à l'endroit du Saint béni soit-Il. Il connaît parfaitement le niveau de sa foi. Le Rav «Hovot Ha-Lévavoth» (dans son introduction au Portail de la foi), écrit que si l'Éternel voit qu'un individu ne lui fait pas vraiment confiance, il lui retire la protection de sa Providence et le livre aux mains de celui en qui il a remis sa confiance. L'homme doit faire confiance au Saint béni soit-Il, et c'est de la sorte qu'il pourra bénéficier de sa protection, qu'il lui accorde à titre individuel en toute chose.

Un lieu imprévu

Un Juif voyagea pour la ville d'Akko afin de rendre visite à sa tante âgée. Il chercha une place où se garer, tourna longuement en rond sans en trouver. Pour finir, il trouva un emplacement convenable, mais il était à moitié signalé comme stationnement interdit, avec le trottoir hachuré de lignes rouges et blanches. Il se dit en lui-même : «En général, à une heure pareille, il ne devrait pas y avoir de contrôleurs. Et puis, la plus grande partie de ma voiture n'est pas en stationnement interdit.» Il monta les marches jusqu'au domicile de sa tante qui fut ravie de le rencontrer, puis il redescendit. Mais en s'approchant de sa voiture, il distingua immédiatement qu'une amende y avait été déposée. Il eut un pincement au cœur, mais il préféra ne pas laisser traîner cette amende qu'il régla en moins d'une semaine. Il se dit : «Ce que l'Éternel fait, c'est pour le bien».

Trois mois plus tard, il reçut un courrier du tribunal. Dans le passé, il avait eu un associé qui s'était

séparé de lui d'une manière malhonnête. Depuis, cet ancien associé s'était mis à le haïr profondément. Il le dénonça par des accusations mensongères, le traînant en justice.

On lisant le motif de la convocation, notre homme fut effaré. Comment allait-il faire pour prouver son innocence? Quelques minutes plus tard, après avoir relu le courrier, un sourire lui vint aux lèvres. Il constata que la date et l'heure du délit qui lui était reproché étaient celles de sa visite chez sa tante à Akko, ou plus précisément de son amende.

Il se rendit à la mairie d'Akko et demanda les photos et tout ce qui pouvait témoigner en sa faveur. La date du procès approcha, et le procureur énonça les accusations, et se mit à parler sans s'arrêter. Puis il s'adressa à l'accusé : «Qu'avez-vous à dire pour votre défense?» Il répondit : «Votre honneur, j'ai ici une pile de documents. Veuillez les consulter et vous faire une opinion.» Le juge prit les pages qui l'étonnèrent. Il obligea aussitôt le plaignant à prendre en charge tous les frais de justice.

Les pas de l'homme sont dirigés par l'Eternel

Dans le passé, un juste répondant au nom de Rav **Moché Pardo**, Zatsal, vivait à Bené-Berak. Il travailla dans le commerce jusqu'à l'année 5712 (1952). A cette époque, beaucoup de Juifs montaient en terre d'Israël. Il constata qu'il n'y avait pas d'institutions religieuses pour les jeunes filles séfarades. Il agit donc et fonda les institutions «Or Ha-Haïm» pour jeunes filles à Bené-Berak. Il quitta le monde des affaires et bâtit un véritable empire. Il voyageait chaque année pour ramasser de l'argent pour les écoles. Une année, il se rendit à San Francisco. En y arrivant, il se sentit mal. Son cœur le faisait souffrir. Le matin, son hôte fit venir pour lui un médecin. Ce dernier se présenta et trouva le Rav couronné de son taleth et de ses tefillins. Il lui demanda : «Il y a encore des Juifs qui portent les tefillins?» Rabbi Moché l'interrogea à son tour : «Pourquoi parlez-vous de cette façon?» Le médecin lui révéla qu'il était lui-même Juif, que ses parents étaient des rescapés de la Shoah et qu'ils s'étaient éloignés du judaïsme. Il ne pensait pas qu'il y avait encore des gens qui mettaient les tefillins et qui s'enveloppaient d'un taleth.

Rabbi Moché lui dit : «Voyez, j'ai une institution où étudient plus de mille jeunes filles qui observent la Torah et les commandements. Et toutes épousent des hommes qui mettent les tefillins et portent le taleth.» Le médecin fut si ému qu'il voulut lui aussi mettre les tefillins. Qui sait si le voyage de Rabbi Moché et son malaise n'étaient pas destinés pour finir à ce que ce médecin puisse mettre les tefillins? Que son cuir chevelu ne soit pas celui d'un homme qui n'en porte pas et fait partie des fauteurs d'Israël avec leur corps (Traité Roch Hachana 17a)?

Des tefillins qui apportèrent un héritage

Quelques mois plus tard, le Rav Pardo eut une conversation téléphonique avec ce médecin qui lui annonça qu'il allait se rendre en Israël et était désireux de le rencontrer. Il voulut par la même occasion visiter les grandes institutions dont lui avait parlé le Rav. Après avoir vu les écoles, il dit au Rav : «Tout correspond exactement à ce que vous m'avez décrit. Plus de mille jeunes filles éduquées dans la pureté d'Israël! C'est grandiose! Ecoutez, je suis seul en ce monde. Je n'ai pas fondé de famille. Au début, je pensais que tous mes biens reviendraient après ma mort au gouvernement des Usa. Mais à présent, j'ai changé d'avis et je décide autre chose. Tout mon argent ira à ce merveilleux institut que vous dirigez».

En y réfléchissant, on comprendra toute l'importance de la Providence. Que fit le Saint béni soit-Il? Il envoya Rabbi Moché à l'étranger, fit en sorte qu'il eût un malaise, lui apporta un médecin juif qui arriva précisément au moment où il mettait les tefillins. Il se renforça, les porta lui-même, et finit par lui léguer tout son argent pour les institutions «Or Ha-Haïm» qui accueillent des jeunes filles d'Israël.

Le **Rabbi de Loubavitch**, Zatsal, avait ordonné à ses hassidim, du mouvement Habad, de faire mettre les tefillins à des gens partout dans le monde. Or, les personnes sollicitées répondent toujours avec enthousiasme. Le peuple d'Israël chérit la Torah, y compris ceux qui sont éloignés, car c'est parfois le levain de la pâte qui les empêche.

Puissions-nous mériter de voir toujours le bien que fait pour nous le Saint béni soit-Il, sa Providence pour chacun de nos pas et déplacements.